

Lettre d'information de l'opposition municipale

« *Moins on a d'esprit et plus on a de vanité* » Proverbe oriental

Numéro 5 – décembre 2021



Editorial : la question qui fâche

Soyons clairs : qui dirige notre commune ? C'est une question que nous posions déjà lors des élections de mars 2020 et la réponse est un secret de Polichinelle : **c'est la première adjointe**, compagne du maire. Il suffit de lire le Flash-Info de décembre pour en être définitivement convaincu ! La première adjointe a la main mise sur les affaires sociales, les solidarités, la santé, le cimetière, la communication, l'administration générale, le marché du dimanche matin, les décorations de Noël, les aménagements urbains... et, de son propre aveu, dans un article de la Nouvelle République paru le 19 novembre dernier, la gestion du personnel communal. En acceptant cela, le maire lui abandonne sa place de décideur et les autres adjoints sont entravés dans leurs délégations. Cette concentration de pouvoirs entre les mains d'une seule et même personne s'avère, comme nous l'avions pressenti, malsaine et néfaste pour notre commune. En effet, sa volonté de se mêler de tout empêche tout projet sérieux d'aboutir et génère des tensions internes.

On en voit le résultat : après dix-huit mois de mandat, le bilan de la majorité est bien maigre et, depuis bien longtemps, les fanfaronnades et excentricités du premier magistrat ne font plus illusion mais nuisent à l'image de notre cité et aggravent l'isolement de notre commune.

Dans ce numéro de la Chèvre, nous allons revenir en détails sur ces points. Sans doute, nos propos agaceront-ils des inconditionnels de la majorité, déclencheront probablement la colère du Maire et de sa première adjointe et une salve d'invectives à notre encontre lors d'un prochain conseil municipal.

Peu nous importe ! Nous pensons qu'il est de notre devoir d'informer nos concitoyens sur la situation de notre commune car, comme nous, vous attendez du concret et un véritable projet de développement.

Les conseillers municipaux et membres de l'association Agissons pour Sainte-Maure de Touraine vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et tous leurs meilleurs vœux pour 2022 !

Le syndrome du coucou



Tout comme ce volatile qui fait son nid dans celui des autres, notre maire est devenu un spécialiste pour s'attribuer l'exclusivité des réalisations émanant de la Communauté de Communes comme Aldi, le futur Mc Donald's, la clinique vétérinaire sur la zone des Saulniers 2...

Tant qu'à faire, il ajoute à ce palmarès l'élargissement et le mur antibruit de l'autoroute qui, bien entendu, ne sont pas du ressort de la commune. Mais, plus c'est gros et plus ça marche dit le proverbe... Et pour terminer dans son éditorial du dernier flash info, son refrain des lendemains qui chantent : « **Et bien d'autres, vous pouvez me croire !** » Il est vrai que les promesses n'engagent que ceux qui les croient !

En cette période de fêtes de fin d'année, on pourrait se demander si Monsieur le Maire ne prend pas ses concitoyens pour des truffes !

Maire ou amuseur public ?

Régulièrement, lors de manifestations officielles et solennelles, le premier magistrat de notre commune, ceinturé de son écharpe tricolore, se pense légitime à faire étalage de ses velléités de chanteur et de comique troupier.

La population n'attend pas d'un maire qu'il chante du Michel Sardou lors de la cérémonie du 14 juillet, encore moins qu'il s'improvise chef d'orchestre à l'occasion du concert de la Sainte-Cécile.



Plus grave encore, le 11 novembre, après avoir lu le texte officiel du Ministère des Armées et cité les morts pour la France, dire qu'il serait temps de retirer nos soldats « de pays où ils n'ont rien à foutre » a choqué les militaires, au garde à vous, devant le drapeau national ainsi qu'une partie de la population présente.

Pour couronner le tout, il faut aussi mentionner le vocabulaire outrancier du maire à l'encontre des élus de l'opposition quand ils osent critiquer sa gestion.

En voici un petit florilège relevé lors de la séance du 25 mai : « **des loustics comme vous !...va te coucher !... oublie pas ta pilule ! Petit garçon !...** »

Autant de commentaires et d'attitudes inappropriés et irrespectueux de la part d'un maire dans l'exercice de ses fonctions.



Gestion des personnels : malaises

Lors de la séance du 9 novembre 2021 du Conseil Municipal, les membres d'Agissons pour Sainte-Maure de Touraine ont fait part au maire de leurs inquiétudes concernant les nombreuses absences au sein du personnel communal et l'ont interpellé sur sa gestion des ressources humaines :

« Un absentéisme récurrent au sein du personnel ainsi qu'un turnover ont déjà été évoqués à notre demande.

Force est de constater que vos réunions et audit sur le sujet n'ont manifestement pas généré de solutions efficaces et surtout pas d'analyse sérieuse et objective des mauvaises conditions de travail sanctionnées par des départs volontaires et arrêts de travail...

Nous vous demandons des explications claires sur ce sujet sensible qu'est la gestion du personnel. »

En réponse, le maire confirme huit départs depuis mars 2020, sans manifestement répondre à la question de fond de l'absentéisme important et récurrent du personnel municipal. Devant notre insistance pour connaître le fonctionnement de la gestion du personnel, le maire s'emporte, s'en prenant à Samuel d'Eu avec des propos insultants et agressifs, confirmant son malaise face à la question. Finalement, après avoir affirmé « qu'il est le seul patron », il finit par reconnaître que la gestion du personnel est déléguée à la première adjointe, Mme Claire Vachedor.

Le Conseil Municipal s'est clôturé sur cette information, laissant une impression de malaise.

Suite à cette séance, nous avons exprimé les interrogations de notre groupe concernant la gestion du personnel communal dans un communiqué de presse adressé le 16 novembre 2021 à la Nouvelle République.

A réception de notre texte, le journaliste a pris contact avec la 1ère adjointe pour recueillir son avis sur le sujet et publié un article le 19 novembre 2021.

Pour cette dernière il n'y a pas de problème avec les personnels.

Circulez, il n'y a rien à voir ! Les intéressés apprécieront...



Agissons agit : nos actions en 2021

Les membres de notre équipe sont fortement engagés dans des associations culturelles et sportives de notre commune. Par ailleurs, en juin, ils se sont investis dans une opération de collecte des déchets sur la voie publique et, fin septembre, organisé pour 370 enfants des écoles maternelles et primaires (publique et privée) de Sainte-Maure de Touraine une sensibilisation à leur environnement local au travers d'ateliers consacrés aux chèvres et au fromage, à la flore, au jardinage et à l'apiculture.

En effet, comme le dit Samuel d'Eu : **« ce qui nous différencie de la majorité, c'est bien notre vision différente de la gestion de notre commune. Comme nous l'avons montré à plusieurs reprises, au travers des animations et actions proposées depuis 2 ans par notre association, nous sommes partisans d'un véritable travail d'équipe où chaque membre peut développer son projet jusqu'au bout, avec l'aide des autres ».**

Dans les mois à venir, l'association poursuivra ses actions auprès de la population locale.

L'implication de nos élus

En dépit d'une ambiance compliquée, voire très tendue, **nos cinq Conseillers Municipaux** siègent très assidument lors des séances de Conseil Municipal et, même s'ils sont peu entendus, sont force de proposition dans les commissions au sein desquelles ils ont choisi d'être vos représentants (Culture, Patrimoine et Tourisme, Appels d'Offres, Services Publics, CCAS, Education, Enfance et Jeunesse, Sports et Activités de Loisirs, Aménagement et Urbanisme, Entreprises, Commerce et Artisanat, Finances et Administration Générale, Animation de la Cité et Vie de Quartier et Tranquillité Publique, Fêtes et Cérémonies, Listes Electorales, Environnement...)



Enfin, **Samuel d'Eu**, chef de file de l'opposition, représente notre ville au bureau de la Communauté de Communes Touraine Val de Vienne, instance où il a été élu le 16 juillet 2020 par la majorité des 57 conseillers communautaires, en dépit de la candidature de Michel Champigny, qui avait préféré quitté la salle avec ses colistiers.

Nos deux élus communautaires, **Samuel d'Eu** et **Annaïck Richard**, par leur implication et leur rigueur, assidus aux réunions, à contrario des sept élus de la majorité souvent absents, s'efforcent de donner une image positive et constructive d'élus sérieux de Sainte-Maure de Touraine, la plus importante commune du territoire.

Vos avis et vos réactions nous intéressent. N'hésitez pas à nous contacter : agissonsoursaintemaure@gmail.com

Agissons pour Sainte-Maure de Touraine - 2, rue Auguste Chevalier 37800 Sainte-Maure de Touraine

www.agissonsoursaintemaure.org

Imprimé par nos soins – Ne pas jeter sur la voie publique – Reproduction, même partielle, interdite ©